

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-012027

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 05110 Société : 182804

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Moukhles Nafis

Date de naissance : 01-02-1958

Adresse : 184 Lot AL ADAARISSA SIDI M'HAMED CASABLANCA

Tél. : 0628328370 Total des frais engagés : 781,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 18/10/2023

Nom et prénom du malade : Moukhles Nafis Age : 1958

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

88 scolaline

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa

Le : 18/10/2023

Signature de l'adhérent(e) : Nafis

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/10/13	CS+K10		409.-	DR H. LAMRANI Ophtalmologue Ophtalmo Clinique Oasis - Casablanca 13 Rue des Papillons 71 (SLG) - Fax : 0522 21 11 15 Téléphone : 051091520

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	21/01/23	B270 m	381,80 dh.

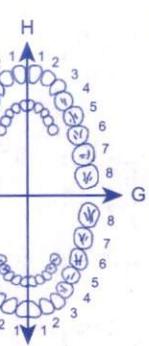
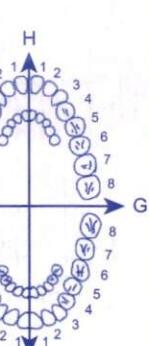
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 B 00000000 11433553		Coefficient DES TRAVAUX <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Laboratoire d'Analyses Médicales
Sidi Maarouf

Facture

Casablanca, le 21/10/2023

Dossier N°: 211023-018 du: 21/10/2023

Médecin Dr : LAMRANI R

Patient :Mme ZAARI Najia

Analyse	Valeur en B	Montant
CREATININE	30	40,20
GLYCEMIE A JEUN	30	40,20
HEMOGLOBINE GLYQUEE A1C	100	134,00
TAUX DE PROTHROMBINE	40	53,60
TEMPS DE CEPHALINE KAOLIN	40	53,60
UREE	30	40,20

Montant de prélèvement : 20,00

Total en dirhams à payer: 381,80

CSN: N°: 986124 - HCN: 410236
IE: N°: 40606866 AIP: 30159885
ICE: N°: 00168002000016
LÉGIONNAIRE SIDI MAAROUF



مختبر التحاليل الطبية سidi معرف

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SIDI MAAROUF

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Dr. Ghizlane HADDIOUI
Médecin Biologiste

Mme ZAARI Najia

Dossier N° : 211023-018

Page : 2/8

ANALYSES DE BIOCHIMIE (SANG)

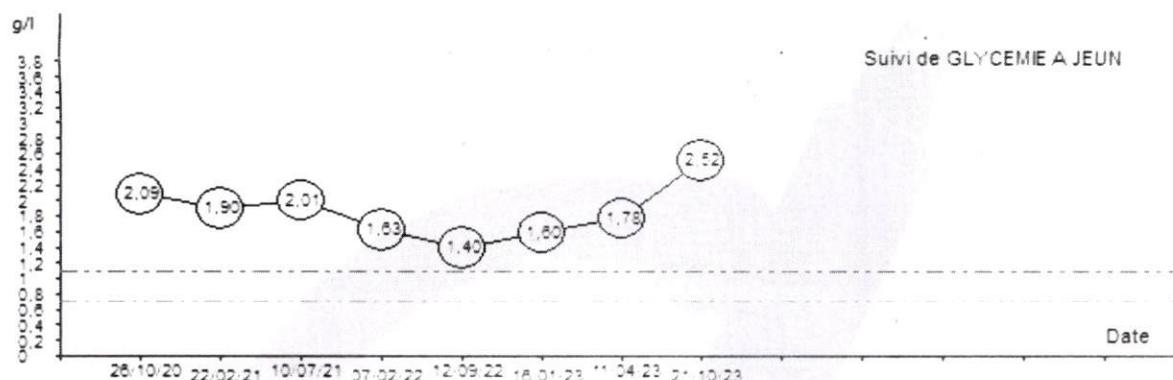
GLYCEMIE A JEUN
(Méthode enzymatique à l'hexokinase)

: 2,52 g/l
13,86 mmol/l

Valeurs Usuelles

Antériorité

(0,7 - 1,1)
(3,85 - 6,05)



HÉMOGLOBINE GLYQUÉE :
(HPLC D10-P)

: 8,8 %

(4,5 - 6,3)

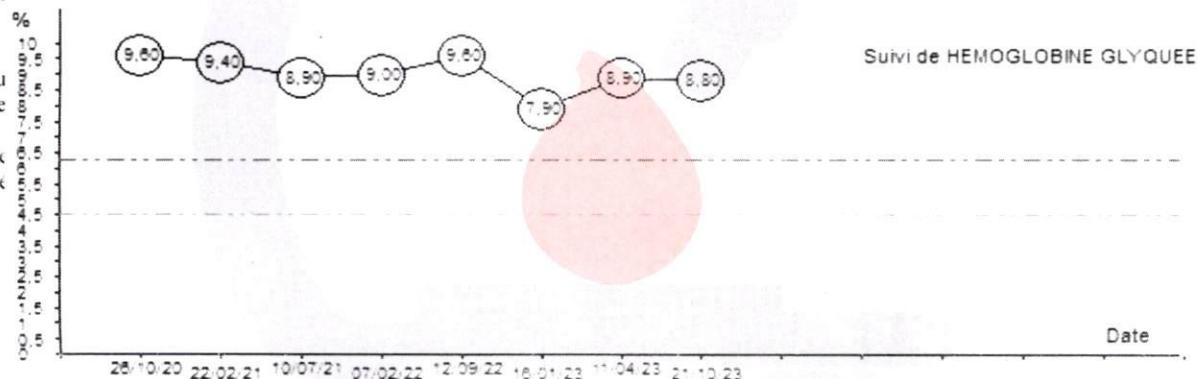
Les valeur

Les étude

* bien

* moye

* mal



UREE
(Technique enzymatique à l'uréase UV))

: 0,37 g/l
6,16 mmol/l

(0,15 - 0,5)

0,29 (07/02/22)

(3,33 - 8,33)

0,18 (18/06/19)

~~~

CREATININE  
(Technique enzymatique)

: 7,08 mg/l  
62,66 µmol/l

( 5 - 12 )

7,0 (07/02/22)

( 44,25 - 106,2 )

5,87 (10/07/21)

7,01 (26/10/20)

7,01 (26/10/20)

8,66 (24/12/19)

~~~

LABORATOIRE SIDI MAAROUF
Dr. Ghizlane HADDIOUI
Médecin Biologiste
Rd FTS 11 Maroc Casablanca
Tél : 0522 33 52 09 / 0522 78 03 20 / 0522 33 52 71 • GSM : 06 68 15 24 24 • E-mail : labosidimaarouf@gmail.com
Fax : 0522 33 52 71



مختبر التحاليل الطبية سيدى معروف

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SIDI MAAROUF

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Dr. Ghizlane HADDIOUI
Médecin Biologiste

Casablanca, le 21/10/2023

Code Patient : 14-04340

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 211023-018 Pvt du: 21/10/2023 9:15

Nom : Mme ZAARI Najia

Demandé par Dr : LAMRANI R



Page : 1/2

ANALYSES D'HEMOSTASE-COAGULATION

TAUX DE PROTHROMBINE

		Valeurs Usuelles	Antériorité
Temps de Quick (TQ) Témoin	: 12,90	sec.	
Temps de Quick (TQ) Malade	: 12,90	sec.	
RESULTAT	: 100,00	%	(70 - 100)

TEMPS DE CEPHALINE KAOLIN

Témoin	: 29,50	sec.
Malade	: 28,10	sec.
Rapport malade /témoin (M/T) :	: 0,95	

- Chez l'adulte : (M/T) < ou = 1,20
- Chez l'enfant : (M/T) < ou = 1,30

LABORATOIRE SIDI MAAROUF
Dr Gh. HADDIOUI
Médecin Biologiste
Rd El Maârouf Casablanca
Tel : 0522 33 52 09 / 0568 15 24 24
Fax : 0522 33 52 71



Casablanca le : 18/11/13

BON DE REGLEMENT

Reçu de M.....*Mounkes...Najia*

La somme de : QUATRE cent Dirhams
400.00 Dhs

Pour : consultation +K10

Cachet et signature

Dr B. LAMRANI
Ophtalmologist
Ophtalmo Clinique de Casablanca
13, Rue des Papillons Oasis - Casablanca
Tél. : 0522.257171 (529) - Fax : 0522.257115
INPE : 091691000

Urgence 24/24

Sarl au Capital de 1 200 000,00 MAD - 13, Rue des Papillons - Oasis - Casablanca

Tél. (LG) : 05.22.25.71.71 - Fax : 05.22.25.11.15 - Web : www.occ.ma

RC : 416933 - I.F : 1051442 - T.P : 34788018 - C.N.S.S. : 6448395 - I.C.E. : 002077199000057

**OPHTALMO CLINIQUE
DE CASABLANCA**



مختبر العيون
للدرار البيضاء

Maladies et Chirurgie des yeux - Laser - Angiographie - Lentilles de Contact



PT231013144134

Casablanca le :

18 octobre 2023

MOUKHLES Najia

Créatinine

Glycémie HBA1

TP - TCK

Urée

LABORATOIRE SIDI MAAROUF
Dr G HADDI OUI
Medecin Biologiste
Rd Pt Sidi Maarouf Casablanca
Tél : 0522 33 52 09 / 0668 15 24 24
Fax : 0522 33 52 71

Dr B. LAMRANI
Ophtalmologiste
Ophtalmo Clinique de Casablanca
13, Rue des Papillons Oasis - Casa
Tél : 0522 25 71 71 (16) - Fax : 0522 25 11 15
INPE : 0522 33 52 71

Urgence 24/24

Sarl au Capital de 1 200 000,00 MAD - 13, Rue des Papillons - Oasis - Casablanca

Tél. (LG) : 05.22.25.71.71 - Fax : 05.22.25.11.15 - Web : www.occ.ma

RC : 416933 - I.F : 1051442 - T.P : 34788018 - C.N.S.S. : 6448395 - I.C.E. : 002077199000057